



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de l'AI

Description : La statistique de l'AI livre des données sur les finances de l'AI, ainsi que bénéficiaires de prestations classés selon diverses caractéristiques telles que l'âge, le sexe, la cause de l'invalidité et le canton.

Disponible depuis:
1983

Caractères relevés:
Personnes obtenant des prestations de l'AI

éléments relevant de la personne: sexe, nationalité (Suisse/étranger), âge, domicile (canton)

éléments relevant de l'invalidité: infirmité, atteinte fonctionnelle, degré d'invalidité

éléments relevant de la mesure: type de mesure, montant, office compétent

Méthodologie : Statistique administrative

Degré de régionalisation:
Cantons en Suisse, étranger

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année pour les mesures individuelles
Décembre pour les rentes et allocations pour impotents

Qualité des données statistiques:
Les données sont unifiées et rendues comparables au niveau suisse.

Révision:
Dernière révision décembre 2009

Politique de révision : Révision de routine
Aucune

Révisions méthodologiques
Des révisions méthodologiques sont réalisées au besoin.

Révision non-planifiée
Aucune

Bases légales : Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) du 19 juin 1959, RS 831.20

Organisation : Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Pia Pannatier
+41 58 463 15 95
data@bsv.admin.ch